

1. *Débitrice:* **Coopérative des ouvriers du bâtiment,**
1401 **Yverdon-les-Bains**

2. *Remarques:* Radiation totale d'un titre constatant un droit
de gage immobilier

A la suite de la vente au préjudice de Coopérative des ouvriers du bâtiment, la cédule hypothécaire non produite RF no 181'150 du 21.12.1989 au capital de CHF 1'800'000.-, grevant en 2e rang la parcelle RF no 2665, en nature de bâtiments industriels et d'administration; et de place-jardin; située sur le territoire de la Commune d'Yverdon-les-Bains, rue des Uttins 30, se trouve complètement éteinte ensuite de la vente aux enchères publiques qui a eu lieu le 11 novembre 2002, à Yverdon-les-Bains, et que par conséquent, le droit de gage immobilier sera radié en totalité au Registre foncier de Grandson-Yverdon par les soins de l'Office des poursuites d'Yverdon-Orbe.

Sommation au détenteur inconnu du titre

Conformément à l'art. 69 ORFI, le détenteur de ce titre doit le remettre en mains de l'office afin qu'il soit annulé. Il est rendu attentif au fait que toute aliénation, mise en gage ou modification du titre sera punie comme escroquerie.

Avis au public

Toujours selon les mêmes dispositions, la radiation intervenue est également portée à la connaissance du public qui est rendu attentif au fait que toute aliénation ou mise en gage du titre radié sera punie comme escroquerie.

Office des Poursuites d'Yverdon-Orbe
1401 Yverdon-les-Bains

(00769876)